

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 2 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

**ADRESSE**  
du  
**PETIT GAZETIER**  
AUX ABONNES

de  
**L'Ami de la Religion et de la Patrie.**

Quand après la tempête où la mer en furie  
A menacé cent fois leur fortune et leur vie,  
Répondant à l'appel du hardi timonier  
Les braves matelots ont retrouvé leur nombre,  
Ils et tonnent également, quoique le ciel soit sombre,  
Les doux refrains du nautonnier.

Pourquoi donc nous aussi, qui saluons l'aurore  
Du premier jour de l'an, ne pas chanter encore ?  
C'est qu'au touchant appel qui se fait aujourd'hui  
Dans ces vœux de bonheur qu'avec joie on prononce,  
Plus d'un nom bien aimé restera sans réponse :  
Nos larmes répondront pour lui.

Sans regrets on te quitte, ô douloureuse année,  
Tu n'as pu chasser le poids de notre destinée  
D'introuvables pleurs et de malheurs nouveaux,  
Toi qui lançant sur nous les vengeances divines,  
N'as pour toute faveur semé que des ruines,  
Et n'as laissé que des tombeaux.

Salut, ô nouvel an ! Seras-tu le tonnerre  
Qui viendra pendant l'orage épouvanter la terre ?  
Ou seras-tu pour nous, ranimant notre espoir,  
Comme est au voyageur, dont la force brisée,  
Par la chaleur du jour se repose épuisée,  
L'air pur et parfumé du soir ?

Si le malheur encor doit courber notre tête,  
Gardons, gardons toujours au fort de la tempête  
En subsistant des maux l'irrévocable loi,  
Ces trois héros du cœur, ces trois parfums de l'âme,  
Que Dieu seul a donnés et que le ciel réclame :  
L'AMOUR, L'ESPERANCE et la FOI.

O. C.

1er Janvier,  
1850.

Maintenant s'il nous était permis à nous aussi de former quelques vœux et d'a dresser quelques souhaits, nous dirions à nos hommes publics que nous leur souhaitons de marcher de plus en plus dans la voie de progrès qu'il leur est ouverte, et que nous attendons d'eux notre salut ; au citoyen, à l'homme industrieux, nous lui souhaitons de voir ses efforts couronnés par le succès et sa fortune s'accroître au gré de ses desirs ; au jeune homme de ne jamais perdre le courage, de marcher toujours dans la voie que ses pères lui ont tracée et de parcourir avec succès la carrière qu'il a embrassée ; à la belle et jeune fille de demeurer toujours charmante et pure et que Dieu bénisse ses jours ; à tous nos compatriotes enfin bonheur et prospérité.

L'arrivée, hier, des Commissions des Juges et des Greffiers permet enfin d'organiser aujourd'hui notre nouveau système judiciaire. La première Cour, sera celle d'Appel qui se tiendra à Québec du 7 au 18 du courant et sera suivie de la Cour Criminelle.

**Le Moniteur.**—Nos lecteurs ont dû voir avec surprise dans notre dernier numéro une Annonce du *Moniteur Canadien* avarié pour but d'étendre la circulation de ce journal, et conséquemment de propager ses doctrines que nous combattons. Ceci est l'effet d'une erreur, et nous regrettons qu'elle ait pu donner à croire que nous ayons eu un seul instant l'idée de favoriser ainsi la circulation d'un Papier dont nous n'avons cessé de combattre les doctrines. Cette annonce est discontinuée dès aujourd'hui et ne devra plus paraître dans nos colonnes.

**EXPORTATION AUX ETATS-UNIS ET AUX COLONIES.**—Les exportations de l'Angleterre aux Etats-Unis s'élève annuellement à entre 7 à £10,000,000, sterlings ; celle aux possessions Britanniques y compris les Indes à entre £17,000,000 à £20,000,000 par an.

Monseigneur l'archevêque de Paris va commencer, le mois prochain, la publication du journal ecclésiastique quotidien, fondé sous le titre de : *le Moniteur Religieux* ; c'est le journal *la Voix de la Vérité*, fondé par M. l'abbé Migne, qui change de titre et devient la propriété de l'archevêque. Le *Moniteur religieux* sera rédigé par M. l'abbé Darbois et M. Poulouit. Les principaux rédacteurs de la défunte *Ere Nouvelle* entre autre M. l'abbé Maret et M. Ozanam, ont été appelés par Mgr. l'archevêque de Paris à collaborer au *Moniteur religieux*.

### Railroad.

**DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.**  
Nous avons annoncé dernièrement que les directeurs de ce chemin avaient conclu avec MM. Black, Wood & Cie, des arrangements pour faire achever cette grande ligne de communication jusqu'aux frontières provinciales. Nous allons joindre à cette information quelques détails sur les termes du contrat passé entre les directeurs et la compagnie d'entrepreneurs mentionnée plus haut.

Les contracteurs achètent le droit de chemin, construisent le railroad, avec les ponts, etc., le tout égal en tout point à la partie déjà en opération jusqu'à St. Hyacinthe, (quand ce dernier aura son niveau) —feront les clôtures, et le livreront à la compagnie du railroad complet sous tous

les rapports, les stations, les bâtisses des locomotives, etc., que la compagnie fera construire elle-même. Le placement du chemin, et les spécifications des descriptions particulières de l'ouvrage, sont sous le contrôle de la compagnie, de même que l'inspection du chemin, quand il sera en voie de construction.

Le prix à payer aux contracteurs est de \$26,200 (6,550) par mille, depuis St. Hyacinthe jusqu'à la ligne provinciale, payables \$500,000 sur les billets de la cité de Montréal au pair, le quart du prix entier dans le capital de la compagnie du railroad, et la balance sur les billets de la compagnie du railroad garantis par la province.

Le railroad sera complète et livré à la compagnie par sections, de la manière suivante : De St. Hyacinthe à St. François à Sherbrooke au 1er décembre 1851. De Sherbrooke à la ligne provinciale, au 1er décembre 1852.

Pour donner à la compagnie les moyens de payer l'intérêt sur les billets de la cité et ceux du gouvernement, en toute sûreté, et de satisfaire à ses autres engagements durant le progrès de l'ouvrage, un arrangement a été passé entre elle et MM. Black, Wood & Cie., par lequel ces derniers louent le Railroad de Longueuil aux Frontières pour trois ans à partir du 1er janvier prochain. Par cet arrangement ils s'engagent à payer à la compagnie les sommes d'argent suivantes :—

1er Juillet, 1850.	£3,000
1er Janvier, 1851.	3,000
1er Juillet, 1851.	3,305
1er Janvier, 1852.	7,305
1er Juillet, 1852.	9,825
1er Janvier, 1853.	9,825

Ce qui sera égal à trois par cent par année sur le coût du railroad à mesure qu'il sera complété par sections.

Les contracteurs s'obligent aussi à rétablir le niveau du railroad depuis Longueuil à St. Hyacinthe, de manière à le mettre d'un fini au moins égal à tout autre chemin du continent. Les propriétaires de la compagnie doivent tenir une assemblée aujourd'hui en cette ville, et l'état des finances de la compagnie sera probablement exposé. Ce qui précède donne la certitude morale que cette entreprise sera terminée.—*Minerva.*

**ENCORE UN INCENDIE.**—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers les trois heures du matin, les cris de *au feu ! au feu !* et les tocsin ont réveillé les habitants de notre village. Le feu venait d'éclater dans un petit bâtiment en bois qui servait de boulangerie au Couvent de Berthier et qui n'était séparé de cet édifice et de la sacristie de notre église que par très peu d'espace. Grâce à l'activité de quelques citoyens on est parvenu à concentrer le foyer de l'incendie dans la latrèce enflammée, avant que notre pompe ait pu être de quelque utilité dans cette circonstance, retardée qu'elle a été par la grande quantité de neige qui était tombée pendant cette nuit, ce qui rendait les chemins impraticables.

Dans un moment où deux incendies, qui pouvaient avoir des suites les plus funestes, viennent à quelques jours d'intervalle, d'allonger notre village nous ne saurions trop recommander aux habitants des campagnes de se procurer des petites pompes portatives. Mr. Lemoine, de Québec, qui en est le fabricant, vient d'en réduire le prix à la modique somme de 10 piastres. Lors de l'incendie de la maison qui avoisinait celle de Mr. Joseph Dérivain, une de ces pompes a puissamment contri-

### L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 2 JANVIER, 1850.

Au moment où nous mettons sous presse aucune dépêche des nouvelles d'Europe apportées par le *Combrin* ne nous a été transmises par le télégraphe. Il paraît qu'elles sont de très peu d'importance. La demande pour les provisions était active ; le coton avait haussé de 1s. 5d. par b

**Actions de Grace.**—Demain étant un jour destiné à des prières publiques, nos bureaux seront fermés pendant toute la journée.

### 1850

A NOS LECTEURS.

Le jour de l'an, ce temps si désiré des uns, si redouté des autres, cette époque regardé comme le signal des réunions, des soirées et des fêtes vient encore une fois de nous faire sa visite périodique. Cette nouvelle année devra-t-elle amener avec elle la prospérité et le bonheur, réaliser nos espérances et nos illusions, accomplir les vœux et les souhaits que tout le monde adresse en ce moment et que nous adressons nous-même, et ne nous a-t-elle amené que le regret qu'un seul regret : celui de l'avoir vu s'écouler trop vite. Telles sont du moins les espérances que nous formons aujourd'hui, les illusions que nous nous plaignons à entretenir. Mais cependant si nous jetons un coup d'œil rapide sur les années qui viennent de s'écouler, sur les événements qui les ont signalées, nous sentons malgré nous, diminuer notre joie. Quand

nous considérons les revers que nous avons éprouvés : les épidémies, les famines, les révolutions, les incendies, &c. qui nous ont alligés si souvent, à cette vue, disons-nous, nous sentons nos rêves de bonheur s'évanouir. Mais pourquoi dans ce moment entretenir des idées aussi sombres. L'achons de percer le nuage obscur qui nous dérobe l'avenir, de déchirer le voile des temps. Nous croyons découvrir dans le lointain un horizon plus pur ; il nous semble y entrevoir un avenir plus heureux et plus prospère. Il nous semble y voir l'industrie et le commerce favorisé par la liberté donnée à toutes les nations, facilité par les voies de communications au moyen de la vapeur, se développer et s'étendre sur tous les points de notre continent, l'abondance et la fertilité renaître dans les champs du cultivateur Canadien et le relever de son état de découragement ; l'éducation se propageant et étendant ses bienfaits dans toutes les classes de la société, la joie enfin régnant partout avec l'aisance.

bué à sauver sa propriété. On peut en voir un échantillon à notre bureau où l'on se chargera d'adresser les demandes que l'on voudrait faire; outre ces pompes, Mr. Lemoine en fabrique d'autres d'une plus grande dimension, et dont les prix sont bien réduits. (ECHO des Campagnes.)

LA FAMILLE HINCKS.—Un journal de Dublin l'Evening Packet nous donne d'intéressants renseignements sur cette famille à laquelle appartient notre inspecteur général. C'est une famille, dit cette feuille, distinguée par ses talents et qui jouit d'une belle réputation en Irlande. Le vénérable Dr. Hinck, le père, véritable patriarche est professeur de langues orientales à Belfast. Quelle ne doit pas être la satisfaction de cet homme quand il pense à la haute position que ses quatre fils occupent dans le monde. positions qu'ils se sont eux-mêmes créées par leurs talents. L'aîné, un des plus brillants élèves du Collège de la Trinité à Dublin est aujourd'hui un des plus savants linguistes du jour. Le second vient d'être appelé auprès de l'Évêque de Dorchester et Connor, qui l'a élevé à la dignité d'une Prébende dans son diocèse, celle de Cairnagale à laquelle est annexée la cure de Derry Keighan. L'évêque de Connor ne pouvait faire un meilleur choix. Le nouveau dignitaire ne manque que l'occasion pour montrer les talents de cette remarquable famille. Le troisième est l'honorable Francis Hinck—ministre des finances en Canada—un très habile financier. Le quatrième, Guillaume vient d'être appelé, à cause de sa seule supériorité, à la chaire de professeur d'histoire naturelle dans le collège de la Reine à Cork. Voilà quatre fils, tous des hommes de talents, qui ont fait seuls leurs positions dans le monde. Un seul de ses quatre fils suffirait pour rendre un père fier et satisfait, etc.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DES E.-U.—Dans un almanach publié la semaine dernière à Boston pour l'année 1851, nous trouvons que le montant des dépenses du gouvernement fédéral des E.-U. pour l'année 1848 s'est élevé à \$46,380,098 et celles des différents Etats à \$16,320,759, formant en tout 62,700,857, laquelle somme divisée entre, disons 20,000 d'habitants, fait une de 20/9 par chaque personne. Les dépenses totales du gouvernement du Canada pendant la même année se sont élevées à \$158,021 17/6 laquelle somme divisée entre un million et demi d'habitants, la population actuelle du Canada, donne 671 par personne, plus de la moitié moins que la taxe payée par tête aux Etats-Unis!

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

MESSEURS, J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par la mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au scrutin électoral, à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusés; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays, et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter au parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays. Si votre confiance, dont vous m'avez si-devant honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement: rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par la vous démontrerez que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'Etat, qui ont la confiance du peuple. Que c'est au peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que

le règne de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et pro-crit pour toujours du Canada. En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long credo politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier hurrah de l'élection, et ce credo, souvent ils n'y croient pas! Mon credo politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée.—Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province. Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes concitoyens, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé.—Droits égaux.—Justice égale

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, J. CHABOT. Québec, 28 décembre 1849.

Nouvelle édition du CALENDRIER ECCLESIASTIQUE.

DES erreurs, quoique peu graves, s'étant glissées dans la préparation typographique de ce Calendrier, à nécessité l'impression d'une seconde édition, revue et corrigée. Le Tableau des Cours, d'après le dernier bill de Judicature, s'y trouve.—Québec, 24 déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec. E. LA-CROIX, rue Saul-au-Matelot. Québec, 12 décembre 1849.

BAZAR de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'École des Filles sous la direction de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées.

Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCIAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames, McCorl, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements. Par ordre, JOSEPHTE NASEUF, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 4 janvier et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque ordre sont priées de les transmettre le plus tôt possible. STANISLAS DRAPEAU, Agent général en Canada.

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 12 Déc. 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. SCOTT, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

Guitares Françaises. DE la manufacture de Hussien et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés, AUSSI, Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDE. On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre franchisée. Québec, 3 Déc. 1849.

Nouvel Etablissement. LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR, Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville. QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Eucré, Linciers, Pupitre portatif, Porte feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

JOSEPH PETITCLERCQ, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

E. TALBOT, Avocat, A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. Québec, 1849.

M. PATRY, architecte, demeure maintenant rue Desloches, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto. Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à l'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé

AGENT des FAUX de PLANTAGÈNE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

Pour être publié, LE LIVRE DES FORMES LÉGALES pour la

TRANSACTION DES AFFAIRES DES MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMIERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée

AUSSI, Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'au seize par cent de premium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND, Auteur de la Tenure des Livres en partie double.

Prix: 6s 3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

HIVER. HIVER. HIVER. Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS. MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc, Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 paires de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, style originale, pour Dames, Messieurs, et Enfants. Se vendent que 2s 6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d, jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE. AVIS.

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Harles faites, Quincaille, etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été. Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, Québec, 16 mai 1849. E. & C.

EN VENTE, LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850, IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclesiastique de Québec, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui desireroient se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale: UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature. UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie; J. T. Brousseau; T. Cary et M. Aniot, marché de la Basse-Ville. Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 gros.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU. Québec, 23 novembre, 1849.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

CHARLES BAILLARGE, Pratique et en règle l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon le 1r décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKENEYER.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier. AUSSI, Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2 RUE LA FABRIQUE. vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MARDI et VENDREDI de chaque semaine, et se crée que Douze Cheffins et demi par année, (contre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 2s-6d. Chaque insertion subséquente, 7d. Pour dix lignes et au-dessous, 3s-6d. Chaque insertion subséquente, 10d. Pour chaque ligne ensuite, 4d. Les annonces non accompagnées d'ordre payé écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montréal..... MM. F. R. Fabre, écr. P. Rivière, écr. P. Nourie, écr. Répigny, écr. A. Dallaire, Inst. Sherbrooke..... P. V. St. Cyr. Stanstead..... J. P. Pallé (banquier). Pointe Lévy..... J. P. Thibault, Inst. Beauport..... Chs. Le Tellier, écr. St. Thomas (en bas)..... J. D. Lévesque, écr. N.P. Iles..... J. P. Lefebvre, écr. N.P. St. Anne la Pocotie..... Ls. D'Oran, écr. N.P. St. Charles (Riv. Loyer)..... Dr. Ls. Labrecque, écr. Iles-Vertes..... H. Loy, écr. Rimouski..... J. P. Lefebvre, écr. N.P. St. Simon..... Chs. Frs. Caion, écr. Beauport..... J. P. Pallé (banquier). Châteaui-Richer..... L. C. Levesque, écr. L'Ange..... J. P. Pallé (banquier). St. Eustache (Dist. M.)..... J. P. Pallé (banquier). St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N.P. Malbaie..... M. P. Pallé (banquier). St. François (Riv. du Sud)..... J. P. Pallé (banquier). St. Michel..... B. Lefebvre, écr. N.P. St. Denis (en bas)..... F. Jorje, écr. N.P. St. Roch des Avals..... L. Tr. N. bloy, écr. N.P. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Lefebvre, écr. Ste. Foy..... M. P. Pallé (banquier). Trois-Pistoles..... P. Fontaine, écr. St. Germain..... H. Tangway, écr. Rivière Ouelle..... J. P. Pallé (banquier).

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.